



Jean-Luc STOESSLÉ, premier président de la cour d'appel de Caen  
Jean-Frédéric LAMOUREUX, procureur général près la cour d'appel de Caen  
vous invitent à participer à la  
**3<sup>ème</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE RÉGIONALE SUR L'EXPERTISE JUDICIAIRE**  
**"La rémunération de l'expert"**  
qui se tiendra à la cour d'appel de Caen  
**le mardi 2 juillet 2019**  
**de 9 heures 30 à 17 heures 30**  
Palais de Justice Gambetta (Salle Alexis de Tocqueville)

Vous trouverez ci-joint le programme de cette journée de travail qui, s'inscrivant dans la réalisation des objectifs d'accessibilité, d'efficacité, de simplicité et de proximité définis par la loi sur la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle, réunira **les intervenants professionnels de l'expertise judiciaire du ressort de la cour d'appel** (magistrats du siège et du parquet, juges consulaires, conseillers prud'hommes, avocats, experts et greffiers), en vue de l'élaboration, dans un **cadre de concertation, de recommandations de bonnes pratiques** devant faciliter l'harmonisation dans les relations entre les experts et les juridictions.

**Votre demande d'inscription, qui devra être adressée uniquement par messagerie avant le 31 mai 2019**

**aux adresses suivantes :**

- [experts.ca-caen@justice.fr](mailto:experts.ca-caen@justice.fr) pour les avocats, magistrats, juges consulaires, conseillers prud'hommes, greffiers en chef et greffiers des tribunaux de grande instance, d'instance et conseils de prud'hommes, greffiers des tribunaux de commerce et les étudiants.
- [secretariat@cej-caen.fr](mailto:secretariat@cej-caen.fr) pour les experts,

devra **impérativement**, pour être prise en compte, préciser :

- vos nom, prénom, profession, et lieu principal d'exercice de votre activité dans le cadre judiciaire,
- l'indication, en classant les ateliers proposés dans l'ordre de vos préférences, de celui auquel vous souhaitez participer le matin.

Votre inscription vous sera confirmée **dans la limite des places disponibles**.